

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre QUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers absents : 2 Pouvoirs : 1

Présents : QUET Jean-Pierre, , JOURDAN Jean-Charles, DELCOURT Sophie, CHAGNEAU Yves, LEBRUN Nadine, MAZURIE Joël, DUPAS Joël, BERTEAU Brigitte, GASSION Serge, FERNANDEZ Sandrine, LAGRAVE Cyril, DESCHAMP Ludivine, PIGIER Sébastien.

Absent excusé : DURET Francette (pouvoir), GAILLARD Catherine

Date de Convocation : 2 février 2021 Date de Publication :

Secrétaire de Séance : Madame Sandrine FERNANDEZ

1° - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 JANVIER 2021

Il a été envoyé avec les convocations. En l'absence de remarque, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur MAZURIE intervient par rapport au devis relatif au forage pour l'arrosage du stade. Il est très au-dessus de ce qui avait été annoncé lors de précédentes réunions. Il s'inquiète du risque de bloquer les autres investissements.

Monsieur LAGRAVE, rappelle qu'une partie de la TVA sera récupérée.

Il est décidé de demander à l'association US ARTIGUAISE de nous fournir la liste des licenciés.

2 – AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE

Monsieur le maire présente :

Considérant la création du budget annexe « Lotissement » à compter de l'exercice 2021

Considérant la nécessité de faire face à des dépenses sur ce budget dès le début de l'exercice 2021, avant même la perception de recettes,

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser qu'une avance de trésorerie remboursable du budget principal au budget annexe soit réalisée pour un montant de 5 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord pour le versement d'une avance de trésorerie de 5 000 € du budget principal au budget annexe « lotissement »..

3 – EMPRUNT A REALISER

Afin de pouvoir régler les frais de géomètre, un financement est nécessaire, soit par emprunt, soit par une avance de trésorerie de la Banque.

La caisse d'Epargne va être contactée afin de négocier une avance de trésorerie.

4° - DEMANDE DE DETR ET SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Lors de la dernière séance, l'estimatif des travaux d'arrosage étaient de 20 876.00 H.T, soit 25 051.20 T.T.C.
Le devis ne comportait pas de surpresseur, nécessaire au bon fonctionnement de l'installation.

Un nouveau devis a été demandé et s'élève à 33 215.20 € H.T. soit 39 858.24 €

Monsieur le Maire propose de modifier le dossier de demande de DETR comme suit :

Monsieur le maire propose de modifier le dossier de demande de DETR 2021,

Le montant des travaux du forage s'élève à 44 913.69 H.T soit 53 896.43 € et celui de l'arrosage du stade à 33 215.20 € H.T soit 39 858.24 € T.T.C

Il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R

Nouveau plan de financement

OBJET	MONTANT
FORAGE	44 913.69 H.T.
TVA	8 982.74
TOTAL T.T.C	53 896.43

SUBVENTION DETR 35 %	15 719.79
SUBVENTION DEPARTEMENT 20 %	8 982.73

AUTOFINANCEMENT	29 193.91
------------------------	------------------

OBJET	MONTANT
ARROSAGE	33 215.20 H.T.
TVA	6 643.04
TOTAL T.T.C	39 858.24

SUBVENTION DETR 35 %	11 625.35
SUBVENTION DEPARTEMENT 20 % (sur 5 086 €)	1 017.26

AUTOFINANCEMENT	27 215.63
------------------------	------------------

Le Conseil Municipal valide ce projet et autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires.

Monsieur LAGRAVE précise que nous sommes sur un autofinancement maximum. Si le dossier est éligible à la récupération de TVA pour tout ou partie, 16 % de la TVA sera récupérée l'an prochain.

Délibérations prises en cours de séance :

N° 04 – Demande de DETR

N° 05 – Demande de subvention départementale

N° 06 – Avance de trésorerie budget Annexe.

Le Maire
QUET J.P,

La Secrétaire,
FERNANDEZ S,

JOURDAN J.C

DELCOURT S,

CHAGNEAU Y,

LEBRUN N,

MAZURIE J,

BDUPAS J,

ERTEAU B,

GASSION S,

LAGRAVE C,

DESCHAMP L,

PIGIER S,

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE

**MAIRIE DE
LES ARTIGUES-DE-LUSSAC
33570**

Téléphone 05 57 24 32 33

Télécopie 05 57 24 30 90



Nombre de Conseillers	15	Date de convocation	2 février 2021
En exercice	15	Date de la séance	8 février 2021
Présents	13	Heure de la séance	19 h 00
Votants	14	Lieu de la séance	Mairie
Quorums	8	Président(e) de séance	QUET Jean-Pierre

Secrétaire de séance ; Sandrine FERNANDEZ

MEMBRES DU CONSEIL	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoir	Signature
M. QUET Jean-Pierre, Maire	X				
Mme DURET Francette 1 ^{er} Adjoint		X	X		
M. JOURDAN Jean-Charles 2 ^{ème} Adjoint	X				
Mme DELCOURT Sophie 3 ^{ème} Adjoint	X				
M. CHAGNEAU Yves 4 ^e Adjoint	X				
Mme LEBRUN Nadine Conseiller Municipal	X				
M. MAZURIE Joël, Conseiller Municipal	X				
M. DUPAS Joël, Conseiller Municipal	X				
Mme BERTEAU Brigitte, Conseillère Municipale	X				
M. GASSION Serge Conseiller Municipal	X				
Mme FERNANDEZ Sandrine Conseillère Municipale	X				
Mr LAGRAVE Cyril Conseiller Municipal	X				
Mme GAILLARD Catherine, Conseillère Municipale		X	X		
Madame DESCHAMP Ludivine Conseillère Municipale	X				
Mr PIGIER Sébastien Conseiller Municipal	X				